

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet APPLICATION SERVICES (2 YEARS)	
Solicitation No. - N° de l'invitation HT218-143802/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client HT218-143802	Date 2014-10-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-608-28059	
File No. - N° de dossier 608zm.HT218-143802	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-12-02	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kelly, James	Buyer Id - Id de l'acheteur 608zm
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5701 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-1207
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

HT218-143802/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

HT218-143802

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

608zmHT218-143802

Buyer ID - Id de l'acheteur

608zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir ci-joint

Demande de proposition**Modification de sollicitation 001****Changements****CHANGEMENT 1**

TPSGC accepte de reporter la date limite pour la remise des soumissions au 2 Decembre 2014. Les soumissionnaires devraient gérer leur temps en conséquence et soumettre leurs questions dès que possible. Bien que la période de soumission soit prolongée, la date à laquelle on compte répondre aux questions est uniquement reportée au 21 Novembre 2014. Par conséquent, les soumissionnaires devraient présenter toutes leurs questions au plus tard à cette date. Le Canada ne s'engage pas à répondre aux questions reçues après cette date.

Sur la base de plusieurs questions reçues des soumissionnaires concernant les critères d'entreprise M1, Canada convient d'apporter les changements suivants: reprise.

Critères pour le ministère

VOLET 1 : SERVICES D'APPLICATIONS		RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE
ÉLÉMENT	EXIGENCE OBLIGATOIRE	EXPÉRIENCE CONFIRMÉE (DONNÉES À L'APPUI)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir obtenu au moins trois (3) contrats en gestion de l'information, technologie de l'information (GI / TI), dont deux-un auprès d'un client gouvernemental (fédéral, provincial, <u>municipal</u> ou <u>société de la couronnementunicipal</u>).</p> <p>Pour chacun de ces contrats :</p> <ol style="list-style-type: none"> La valeur du contrat doit être de 3 000 000 \$ au minimum 1. Le contrat doit avoir été octroyé au minimum deux ans, mais pas plus que six-dix ans, avant la date de fermeture de cet appel d'offres Le contrat doit avoir un calendrier d'exécution d'au moins deux ans au cours des six-dix dernières années. (Remarque : ce calendrier doit exclure les délais d'options qui n'ont pas été retenus) Le soumissionnaire doit y avoir consacré un minimum de 15-10 ressources simultanément sur une période d'au moins 12 mois consécutifs dans les six-dix dernières années. <p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir :</p> <p>Des références du client pour trois contrats distincts en GI / TI (une référence par contrat) exécutés au cours des six-dix (610) dernières années. Les références doivent mentionner</p>	

le nom de l'organisation, le numéro du contrat, une brève description des services fournis, le nom et soit le numéro de téléphone, soit l'adresse courriel de la personne responsable du contrat dans l'organisation, ainsi que la date d'octroi, l'échéance, la valeur monétaire et les ressources allouées pour chaque contrat. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les informations sont divulguées avec le consentement des références fournies.

Remarque : le soumissionnaire doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal et non de sous-traitant. Ceci signifie que le soumissionnaire a passé un contrat directement avec le client. Si l'engagement du soumissionnaire engendre des travaux qui tombent dans le cadre d'un contrat passé par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a engagé les services de Y.

Y, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est un entrepreneur principal et X est un sous-traitant.

Le soumissionnaire doit savoir qu'un accord d'approvisionnement ou une offre à commandes n'est pas un contrat, et que tout document y faisant référence n'est pas admis aux fins de l'évaluation de l'expérience contractuelle du soumissionnaire. Par exemple, si le soumissionnaire cite en référence son numéro d'AA des SPICT, tel que EN578-055605/XXX/EL, en guise de preuve de l'expérience aux termes des critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne se rapporte pas à un contrat particulier.

Remarque : la phrase « ... au cours des ~~six-dix~~ dernières années » signifie la période de ~~six-dix~~ ans avant la date de fermeture de cet appel d'offres.

O2

Le soumissionnaire est tenu de présenter un résumé pour chacune des catégories de ressource suivantes :

Catégorie de ressource
Concepteur de systèmes logiciels <u>Architecte d'applications et de logiciels</u> (niveau 3)
Programmeur-analyste Java (niveau 3).
Programmeur-analyste Oracle Forms (niveau 3)
Programmeur-analyste Cognos BI (niveau 3)
Programmeur - développeur-réalisateur de <u>logiciel</u> Java (niveau 3)
Programmeur - développeur-réalisateur de

	<p><u>logiciel</u> Oracle Forms (niveau 3)</p> <p>Programmeur - <u>développeur-réalisateur de logiciel</u> Cognos BI (niveau 3)</p>	
--	---	--

VOLET 2 : PGI		RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE
ÉLÉMENT	EXIGENCE OBLIGATOIRE	EXPÉRIENCE CONFIRMÉE (DONNÉES À L'APPUI)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir obtenu au moins trois (3) contrats en gestion de l'information, technologie de l'information (GI / TI), dont deux auprès d'un client gouvernemental (fédéral, provincial, <u>municipal</u> ou <u>société de la couronne municipale</u>).</p> <p>Pour chacun de ces contrats :</p> <ol style="list-style-type: none"> La valeur du contrat doit être de 3 000 000 \$ au minimum 1. Le contrat doit avoir été octroyé au minimum deux ans, mais pas plus que <u>six-huit</u> ans, avant la date de fermeture de cet appel d'offres Le contrat doit avoir un calendrier d'exécution d'au moins deux ans au cours des <u>six-huit</u> dernières années. (Remarque : ce calendrier doit exclure les délais d'options qui n'ont pas été retenus) Le soumissionnaire doit y avoir consacré un minimum de 15-8 ressources simultanément sur une période d'au moins 12 mois consécutifs dans les six-huit <u>huit</u> dernières années. <p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir :</p> <p>Des références du client pour trois contrats distincts en GI / TI (une référence par contrat) exécutés au cours des six-huit (68) dernières années. Les références doivent mentionner le nom de l'organisation, le numéro du contrat, une brève description des services fournis, le nom et soit le numéro de téléphone, soit l'adresse courriel de la personne responsable du contrat dans l'organisation, ainsi que la date d'octroi, l'échéance, la valeur monétaire et les ressources allouées pour chaque contrat. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les informations sont divulguées avec le consentement des références fournies.</p> <p>Remarque : le soumissionnaire doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal et non de sous-traitant. Ceci signifie</p>	

	<p>que le soumissionnaire a passé un contrat directement avec le client. Si l'engagement du soumissionnaire engendre des travaux qui tombent dans le cadre d'un contrat passé par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a engagé les services de Y.</p> <p>Y, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est un entrepreneur principal et X est un sous-traitant.</p> <p>Le soumissionnaire doit savoir qu'un accord d'approvisionnement ou une offre à commandes n'est pas un contrat, et que tout document y faisant référence n'est pas admis aux fins de l'évaluation de l'expérience contractuelle du soumissionnaire. Par exemple, si le soumissionnaire cite en référence son numéro d'AA des SPICT, tel que EN578-055605/XXX/EL, en guise de preuve de l'expérience aux termes des critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne se rapporte pas à un contrat particulier.</p> <p>Remarque : la phrase « ... au cours des <u>six-huit</u> dernières années » signifie la période de <u>six-huit</u> ans avant la date de fermeture de cet appel d'offres.</p>							
O2	<p>Le soumissionnaire est tenu de présenter un résumé pour chacune des catégories de ressource suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="342 1182 751 1509"> <thead> <tr> <th>Catégorie de ressource</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Analyste technique PGI (niveau 3) – Sécurité SAP</td> </tr> <tr> <td>Analyste technique PGI (niveau 3) – SAP BASIS</td> </tr> <tr> <td><u>Analyste</u> Programmeur - analyste PGI (niveau 3) – SAP ABAP</td> </tr> <tr> <td><u>Analyste</u> Programmeur - analyste PGI (niveau 3) – SAP BW/BI</td> </tr> <tr> <td>Analyste technique PGI – MS Dynamics</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie de ressource	Analyste technique PGI (niveau 3) – Sécurité SAP	Analyste technique PGI (niveau 3) – SAP BASIS	<u>Analyste</u> Programmeur - analyste PGI (niveau 3) – SAP ABAP	<u>Analyste</u> Programmeur - analyste PGI (niveau 3) – SAP BW/BI	Analyste technique PGI – MS Dynamics	
Catégorie de ressource								
Analyste technique PGI (niveau 3) – Sécurité SAP								
Analyste technique PGI (niveau 3) – SAP BASIS								
<u>Analyste</u> Programmeur - analyste PGI (niveau 3) – SAP ABAP								
<u>Analyste</u> Programmeur - analyste PGI (niveau 3) – SAP BW/BI								
Analyste technique PGI – MS Dynamics								

VOLET 3 : GESTION DE PROJETS		RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE
ÉLÉMENT	EXIGENCE OBLIGATOIRE	EXPÉRIENCE CONFIRMÉE (DONNÉES À L'APPUI)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir obtenu au moins trois (3) contrats en gestion de l'information, technologie de l'information (GI / TI), dont <u>deux-un</u> auprès d'un client gouvernemental (fédéral, provincial, <u>municipal</u> ou <u>société de la couronne</u>municipal).</p>	

Pour chacun de ces contrats :

- a. La valeur du contrat doit être de 3 000 000 \$ au minimum.
- b. Le contrat doit avoir été octroyé au minimum deux ans, mais pas plus que ~~six-dix~~ ans, avant la date de fermeture de cet appel d'offres
- c. Le contrat doit avoir un calendrier d'exécution d'au moins deux ans au cours des ~~six-dix~~ dernières années. (Remarque : ce calendrier doit exclure les délais d'options qui n'ont pas été retenus)
- d. Le soumissionnaire doit y avoir consacré un minimum de ~~45-10~~ ressources simultanément sur une période d'au moins 12 mois consécutifs dans les ~~six-dix~~ dernières années.

Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir :

Des références du client pour trois contrats distincts en GI / TI (une référence par contrat) exécutés au cours des ~~six-dix~~ (~~6~~10) dernières années. Les références doivent mentionner le nom de l'organisation, le numéro du contrat, une brève description des services fournis, le nom et soit le numéro de téléphone, soit l'adresse courriel de la personne responsable du contrat dans l'organisation, ainsi que la date d'octroi, l'échéance, la valeur monétaire et les ressources allouées pour chaque contrat. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les informations sont divulguées avec le consentement des références fournies.

Remarque : le soumissionnaire doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal et non de sous-traitant. Ceci signifie que le soumissionnaire a passé un contrat directement avec le client. Si l'engagement du soumissionnaire engendre des travaux qui tombent dans le cadre d'un contrat passé par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a engagé les services de Y.

Y, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est un entrepreneur principal et X est un sous-traitant.

Le soumissionnaire doit savoir qu'un accord d'approvisionnement ou une offre à commandes n'est pas un contrat, et que tout document y faisant référence n'est pas admis aux fins de l'évaluation de l'expérience contractuelle du soumissionnaire. Par exemple, si le soumissionnaire cite en référence son numéro d'AA des SPICT, tel que EN578-055605/XXX/EL, en guise de preuve de l'expérience aux termes des critères d'évaluation, le

	<p>Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne se rapporte pas à un contrat particulier.</p> <p>Remarque : la phrase « ... au cours des six-dix dernières années » signifie la période de six-dix ans avant la date de fermeture de cet appel d'offres.</p>						
O2	<p>Le soumissionnaire est tenu de présenter un résumé pour chacune des catégories de ressource suivantes :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Catégorie de ressource</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Administrateur de projet (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Planificateur-Ordonnanceur de projet (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Chef de projet (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Gestionnaire de projet (niveau 3)</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie de ressource	Administrateur de projet (niveau 3)	Planificateur-Ordonnanceur de projet (niveau 3)	Chef de projet (niveau 3)	Gestionnaire de projet (niveau 3)	
Catégorie de ressource							
Administrateur de projet (niveau 3)							
Planificateur-Ordonnanceur de projet (niveau 3)							
Chef de projet (niveau 3)							
Gestionnaire de projet (niveau 3)							

VOLET 4 : SERVICES AUX ENTREPRISES ET FORMATION		RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE
ÉLÉMENT	EXIGENCE OBLIGATOIRE	EXPÉRIENCE CONFIRMÉE (DONNÉES À L'APPUI)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir obtenu au moins trois (3) contrats en gestion de l'information, technologie de l'information (GI / TI), dont deux auprès d'un client gouvernemental (fédéral, provincial, municipal ou société de la couronne-municipal).</p> <p>Pour chacun de ces contrats :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. La valeur du contrat doit être de 3 000 000 \$ au minimum-1 b. Le contrat doit avoir été octroyé au minimum deux ans, mais pas plus que six-dix ans, avant la date de fermeture de cet appel d'offres c. Le contrat doit avoir un calendrier d'exécution d'au moins deux ans au cours des six-dix dernières années. (Remarque : ce calendrier doit exclure les délais d'options qui n'ont pas été retenus) d. Le soumissionnaire doit y avoir consacré un minimum de 15 ressources simultanément sur une période d'au moins 12 mois consécutifs dans les six-dix dernières années. <p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir :</p> <p>Des références du client pour trois contrats distincts en GI / TI (une référence par contrat) exécutés au cours des six-dix (610) dernières années. Les références doivent mentionner le nom de l'organisation, le numéro du contrat, une brève description des services fournis, le nom et soit le numéro de téléphone, soit l'adresse courriel de la</p>	

	<p>personne responsable du contrat dans l'organisation, ainsi que la date d'octroi, l'échéance, la valeur monétaire et les ressources allouées pour chaque contrat. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les informations sont divulguées avec le consentement des références fournies.</p> <p>Remarque : le soumissionnaire doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal et non de sous-traitant. Ceci signifie que le soumissionnaire a passé un contrat directement avec le client. Si l'engagement du soumissionnaire engendre des travaux qui tombent dans le cadre d'un contrat passé par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a engagé les services de Y.</p> <p>Y, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est un entrepreneur principal et X est un sous-traitant.</p> <p>Le soumissionnaire doit savoir qu'un accord d'approvisionnement ou une offre à commandes n'est pas un contrat, et que tout document y faisant référence n'est pas admis aux fins de l'évaluation de l'expérience contractuelle du soumissionnaire. Par exemple, si le soumissionnaire cite en référence son numéro d'AA des SPICT, tel que EN578-055605/XXX/EL, en guise de preuve de l'expérience aux termes des critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne se rapporte pas à un contrat particulier.</p> <p>Remarque : la phrase « ... au cours des <u>six-dix</u> dernières années » signifie la période de <u>six-dix</u> ans avant la date de fermeture de cet appel d'offres.</p>								
O2	<p>Le soumissionnaire est tenu de présenter un résumé pour chacune des catégories de ressource suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="311 1283 789 1614"> <thead> <tr> <th>Catégorie de ressource</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conseiller en-d'affaires (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Analyste de systèmes de gestion des <u>activités</u> (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Analyste des <u>s</u>ystèmes opérationnels (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Conseiller en reconfiguration des- <u>processus</u>RO (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Architecte de transformation des systèmes de gestion <u>affaires</u> (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Rédacteur technique (niveau 3)</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie de ressource	Conseiller en-d' affaires (niveau 3)	Analyste de systèmes de gestion des <u>activités</u> (niveau 3)	Analyste des <u>s</u> ystèmes opérationnels (niveau 3)	Conseiller en reconfiguration des- <u>processus</u> RO (niveau 3)	Architecte de transformation des systèmes de gestion <u>affaires</u> (niveau 3)	Rédacteur technique (niveau 3)	
Catégorie de ressource									
Conseiller en-d' affaires (niveau 3)									
Analyste de systèmes de gestion des <u>activités</u> (niveau 3)									
Analyste des <u>s</u> ystèmes opérationnels (niveau 3)									
Conseiller en reconfiguration des- <u>processus</u> RO (niveau 3)									
Architecte de transformation des systèmes de gestion <u>affaires</u> (niveau 3)									
Rédacteur technique (niveau 3)									

VOLET 5 : SERVICES DE GI-TI		RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE
ÉLÉMENT	EXIGENCE OBLIGATOIRE	EXPÉRIENCE CONFIRMÉE (DONNÉES À L'APPUI)
O1	Le soumissionnaire doit avoir obtenu au moins trois (3) contrats en gestion de l'information, technologie de l'information (GI / TI), dont deux auprès d'un client	

gouvernemental (fédéral, provincial, municipal ou société de la couronne-municipal).

Pour chacun de ces contrats :

- a. La valeur du contrat doit être de 3 000 000 \$ au minimum-~~1~~.
- b. Le contrat doit avoir été octroyé au minimum deux ans, mais pas plus que six-dix ans, avant la date de fermeture de cet appel d'offres
- c. Le contrat doit avoir un calendrier d'exécution d'au moins deux ans au cours des six-dix dernières années. (Remarque : ce calendrier doit exclure les délais d'options qui n'ont pas été retenus)
- d. Le soumissionnaire doit y avoir consacré un minimum de ~~45-10~~ ressources simultanément sur une période d'au moins 12 mois consécutifs dans les six-dix dernières années.

Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir :

Des références du client pour trois contrats distincts en GI / TI (une référence par contrat) exécutés au cours des six-dix (~~610~~) dernières années. Les références doivent mentionner le nom de l'organisation, le numéro du contrat, une brève description des services fournis, le nom et soit le numéro de téléphone, soit l'adresse courriel de la personne responsable du contrat dans l'organisation, ainsi que la date d'octroi, l'échéance, la valeur monétaire et les ressources allouées pour chaque contrat. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les informations sont divulguées avec le consentement des références fournies.

Remarque : le soumissionnaire doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal et non de sous-traitant. Ceci signifie que le soumissionnaire a passé un contrat directement avec le client. Si l'engagement du soumissionnaire engendre des travaux qui tombent dans le cadre d'un contrat passé par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a engagé les services de Y.

Y, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est un entrepreneur principal et X est un sous-traitant.

Le soumissionnaire doit savoir qu'un accord d'approvisionnement ou une offre à commandes n'est pas un contrat, et que tout document y faisant référence n'est pas admis aux fins de l'évaluation de l'expérience contractuelle du soumissionnaire. Par exemple, si le soumissionnaire cite en référence son numéro d'AA des SPICT, tel que EN578-055605/XXX/EL, en guise de preuve de l'expérience aux termes des critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne se rapporte pas à un contrat

	particulier. Remarque : la phrase « ... au cours des six-dix dernières années » signifie la période de six-dix ans avant la date de fermeture de cet appel d'offres.							
O2	Le soumissionnaire est tenu de présenter un résumé pour chacune des catégories de ressource suivantes : <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th>Catégorie de ressource</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrôleur-Testeur (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Administrateur de base de données (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Architecte technique (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Spécialiste, service d'assistance de dépannage (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Spécialiste en architecture d'entreprise <u>Architecte-conseil de l'organisation</u> (niveau 3)</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie de ressource	Contrôleur-Testeur (niveau 3)	Administrateur de base de données (niveau 3)	Architecte technique (niveau 3)	Spécialiste, service d'assistance de dépannage (niveau 3)	Spécialiste en architecture d'entreprise <u>Architecte-conseil de l'organisation</u> (niveau 3)	
Catégorie de ressource								
Contrôleur-Testeur (niveau 3)								
Administrateur de base de données (niveau 3)								
Architecte technique (niveau 3)								
Spécialiste, service d'assistance de dépannage (niveau 3)								
Spécialiste en architecture d'entreprise <u>Architecte-conseil de l'organisation</u> (niveau 3)								

VOLET 6 : SERVICES DE PROTECTION DU CYBERESPACE		RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE
ÉLÉMENT	EXIGENCE OBLIGATOIRE	EXPÉRIENCE CONFIRMÉE (DONNÉES À L'APPUI)
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir obtenu au moins trois (3) contrats en gestion de l'information, technologie de l'information (GI / TI), dont deux auprès d'un client gouvernemental (fédéral, provincial, <u>municipal</u> ou <u>société de la couronne municipale</u>).</p> <p>Pour chacun de ces contrats :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. La valeur du contrat doit être de 3 000 000 <u>2,500.000</u> \$ au minimum. b. Le contrat doit avoir été octroyé au minimum deux ans, mais pas plus que six-dix ans, avant la date de fermeture de cet appel d'offres c. Le contrat doit avoir un calendrier d'exécution d'au moins deux ans au cours des six-dix dernières années. (Remarque : ce calendrier doit exclure les délais d'options qui n'ont pas été retenus) d. Le soumissionnaire doit y avoir consacré un minimum de 15-6 ressources simultanément sur une période d'au moins 12 mois consécutifs dans les six-dix dernières années. <p>Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir :</p> <p>Des références du client pour trois contrats distincts en GI / TI (une référence par contrat) exécutés au cours des six-dix (610) dernières années. Les références doivent mentionner le nom de l'organisation, le numéro du contrat, une brève description des services fournis, le nom et soit le numéro de téléphone, soit l'adresse courriel de la personne responsable du contrat dans l'organisation, ainsi que la date d'octroi, l'échéance, la valeur monétaire et les ressources allouées pour chaque</p>	

	<p>contrat. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les informations sont divulguées avec le consentement des références fournies.</p> <p>Remarque : le soumissionnaire doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal et non de sous-traitant. Ceci signifie que le soumissionnaire a passé un contrat directement avec le client. Si l'engagement du soumissionnaire engendre des travaux qui tombent dans le cadre d'un contrat passé par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a engagé les services de Y. Y, à son tour, a engagé X pour lui fournir une partie ou la totalité des services demandés par Z. Dans cet exemple, Y est un entrepreneur principal et X est un sous-traitant.</p> <p>Le soumissionnaire doit savoir qu'un accord d'approvisionnement ou une offre à commandes n'est pas un contrat, et que tout document y faisant référence n'est pas admis aux fins de l'évaluation de l'expérience contractuelle du soumissionnaire. Par exemple, si le soumissionnaire cite en référence son numéro d'AA des SPICT, tel que EN578-055605/XXX/EL, en guise de preuve de l'expérience aux termes des critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience, car elle ne se rapporte pas à un contrat particulier.</p> <p>Remarque : la phrase « ... au cours des six-dix dernières années » signifie la période de six-dix ans avant la date de fermeture de cet appel d'offres.</p>						
O2	<p>Le soumissionnaire est tenu de présenter un résumé pour chacune des catégories de ressource suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="321 1199 782 1556"> <thead> <tr> <th>Catégorie de ressource</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Évaluation des menaces et des risques (EMR) en matière de sécurité informatiqueAnaliste de la C et A et des EMR en sécurité des TI (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Spécialiste en analyse des vulnérabilités en matière de la sécurité informatique des TI (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Spécialiste en gestion des incidents (niveau 3)</td> </tr> <tr> <td>Spécialiste en informatique judiciaire (niveau 3)</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie de ressource	Évaluation des menaces et des risques (EMR) en matière de sécurité informatique Analiste de la C et A et des EMR en sécurité des TI (niveau 3)	Spécialiste en analyse des vulnérabilités en matière de la sécurité informatique des TI (niveau 3)	Spécialiste en gestion des incidents (niveau 3)	Spécialiste en informatique judiciaire (niveau 3)	
Catégorie de ressource							
Évaluation des menaces et des risques (EMR) en matière de sécurité informatique Analiste de la C et A et des EMR en sécurité des TI (niveau 3)							
Spécialiste en analyse des vulnérabilités en matière de la sécurité informatique des TI (niveau 3)							
Spécialiste en gestion des incidents (niveau 3)							
Spécialiste en informatique judiciaire (niveau 3)							

Les besoins de Canada sont basés sur les besoins opérationnels. Aucune autre modification ne sera apportée à des critères d'entreprise M1. Les questions en suspens seront traitées dans les modifications ultérieures à suivre bientôt.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET LES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.